

Rapport de mission de repérage du plomb avant travaux

(NF X 46-035 - Juin 2021)

Numéro de rapport : C-DI78-2025-30-260373

Date du rapport : 08/04/2025

Date de visite : 27/03/2025

Ce rapport de repérage des revêtements, matériaux ou produits susceptible de contenir du plomb dans les principaux éléments de la construction est établi dans le cadre :

Nature des travaux :

Rénovation / Réhabilitation : OUI

Démolition : NON

Informations du bien concerné	
Adresse	10 Rue du Maréchal Joffre 78000 VERSAILLES
Propriétaire	École nationale supérieure de paysage 10 Rue du Maréchal Joffre 78000 VERSAILLES
Opérateur de repérage	RIVIERE Alexis alexis.riviere@btp-diagnostics.fr
Norme utilisée : NF X 46-035 (JUIN 2021)	

RENSEIGNEMENTS SUR LA MISSION	3
OBJET DE LA MISSION	4
PROGRAMME ET PÉRIMÈTRE DE REPÉRAGE	5
RÉSULTATS DES MESURES	7
MÉTHODOLOGIE	36
VALIDATION DU REPÉRAGE	38
PLAN(S) DE LOCALISATION	38
NOTICE D'INFORMATION AVANT TRAVAUX (ANNEXE 4 DIRECCTE)	44
ANNEXE PHOTO	45
AUTRES DOCUMENTS	46

RENSEIGNEMENTS SUR LA MISSION

Désignation du bien					
Type de bien	Adresse	Bâtiment Étage	Référence cadastrale	Date de construction	Occupation des locaux
Enseignements supérieur/Rec herche	10 Rue du Maréchal Joffre 78000 VERSAILLES	Sous-sol à combles	Section cadastrale : NC, Parcelle(s) n° : NC,	< 1949	OUI

Désignation du propriétaire / donneur d'ordre		
	NOM Prénom	Adresse
Propriétaire	École nationale supérieure de paysage	10 Rue du Maréchal Joffre 78000 VERSAILLES
Donneur d'ordre	École nationale supérieure de paysage	10 Rue du Maréchal Joffre 78000 VERSAILLES
Accompagnateur	Sans accompagnateur	

Désignation de la société				
Raison sociale	Adresse	SIRET	Assurance	N° et date
BTP DIAGNOSTICS	Immeuble Central Gare - 1 Place Charles de Gaulle 78180 MONTIGNY-LE- BRETONNEUX	901 305 763 00012	EUROMAF	7009368/S / 31/12/2025

Désignation du (des) opérateurs de repérage(s)	
Fonction	Nom Prénom
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage ----- Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	RIVIERE Alexis

Désignation du laboratoire	
Raison sociale	Adresse
Il n'a pas été fait appel à un laboratoire d'analyse	-

Révision	Date	Objet
Version 1	08/04/2025	Création du document

Ce rapport a fait l'objet d'une commande en date du : 08/04/2025

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

Appareil à fluorescence X :	Marque : FONDIS	
	Modèle : FenX	
	N° Série : 2-0812	
Source radioactive :	Nature : 109 Cd	
	Date de chargement :	01/03/2021
	Activité initiale : 850 MBq	
Attestation ASN	N° d'autorisation ASN :	T780801
	Date de début d'autorisation :	01/03/2021
	Date de fin d'autorisation (si applicable) :	Durée illimitée
	Nom du titulaire :	BTP DIAGNOSTICS
Personne compétente en radioprotection :		Bureau PCR (externe)

Étalon :

Vérification de la justesse de l'appareil	n° de mesure	Date de la vérification	Concentration (mg/cm ²)
Étalonnage entrée	1	27/03/2025	0,31 (+/- 0,1)
Étalonnage sortie	1029	27/03/2025	0,31 (+/- 0,1)

OBJET DE LA MISSION

La présente mission consiste à établir le rapport de repérage des revêtements, matériaux et produits susceptible de contenir du plomb avant réalisation de travaux (rénovation ou démolition) dans un immeuble bâti ;

Le repérage se base sur la norme **NF X 46-035 (Juin 2021)** relatif au repérage plomb : Recherche de plomb avant travaux dans les revêtements et matériaux de la construction.

Il porte sur tous les revêtements, matériaux et produits de construction et de décoration, comprenant notamment les revêtements intérieurs ou extérieurs, apparents ou recouverts, susceptibles de libérer des poussières de plomb lors des travaux.

Sont exclus du domaine d'application du présent rapport, la recherche de plomb dans le PVC, le polystyrène, les carrelages et faïences. Selon le périmètre et programme de travaux envisagés, l'opérateur de repérage détermine l'étendue de la recherche de plomb dans les revêtements, matériaux et produits susceptibles de contenir du plomb.

L'altération de ces matériaux peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux.

La recherche se limite aux revêtements et matériaux impactés par les travaux.

Ce diagnostic n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP) ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb (DRIPP), qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.

Rappel réglementaire :

- Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail
- Prévention du risque d'exposition aux agents cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants
- Norme **NF X 46-035 (Juin 2021)** relatif au repérage plomb : recherche de plomb avant travaux dans les revêtements, matériaux et produits de la construction
- Pour référence méthodologique :
 - o Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb
 - o Norme NF X 46 031 avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb
 - o Les préconisations de la DIRECTTE Centre pour la réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux (Mars 2014)

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des réseaux enterrés, fondations et de manière globale tout éléments enterrés où dont l'accessibilité n'est rendue possible que par des travaux lourds.

PROGRAMME ET PÉRIMÈTRE DE REPÉRAGE

Documents remis par le donneur d'ordre :
Néant

Programme des travaux / Programme de repérage	
Local / Structure	Nature des travaux
	Rénovation des logements + combles + caves + PC, partie ouest du bâtiment (voir plans) hors MEXT

*si le

descriptif des travaux fourni par le donneur d'ordre se révélait incomplet, aucune réclamation ou plainte ne pourrait être portée à BTP Diagnostics.
Si des travaux supplémentaires devaient être réalisés, des investigations complémentaires seraient à prévoir pour compléter le présent rapport.

Périmètre des travaux / Périmètre de repérage

Niveaux	Locaux
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Entrée
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Pièce 1
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Pièce 2
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Débarras 1
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Débarras 2
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Cuisine
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Dégagement 1
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Pièce 3
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Pièce 4
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Dégagement 2
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	WC
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Salle de bain
Bat Hardy - R+2 - Lgt gauche	Cuisine
Bat Hardy - R+2 - Lgt gauche	Salle de bain / WC
Bat Hardy - R+2 - Lgt gauche	Séjour
Bat Hardy - R+2 - Lgt gauche	Dégagement
Bat Hardy - R+2 - Lgt gauche	Chambre
Bat Hardy - R+1 - Lgt Droit	Entrée
Bat Hardy - R+1 - Lgt Droit	Salle d'eau
Bat Hardy - R+1 - Lgt Droit	WC
Bat Hardy - R+1 - Lgt Droit	Chambre
Bat Hardy - R+1 - Lgt Droit	Séjour
Bat Hardy - R+1 - Lgt Droit	Cuisine
Bat Hardy - R+2 - Lgt droit	Entrée
Bat Hardy - R+2 - Lgt droit	Dégagement 1
Bat Hardy - R+2 - Lgt droit	Chambre 1
Bat Hardy - R+2 - Lgt droit	Chambre 2
Bat Hardy - R+2 - Lgt droit	Chambre 3
Bat Hardy - R+2 - Lgt droit	WC
Bat Hardy - R+2 - Lgt droit	Salle de bain
Bat Hardy - R+2 - Lgt droit	Cuisine
Bat Hardy - R+2 - Lgt droit	Séjour
Bat Hardy - R+2 - Lgt droit	Chauufferie
Bat Hardy - RDC - Lgt gauche	Cuisine
Bat Hardy - RDC - Lgt gauche	Chambre 1
Bat Hardy - RDC - Lgt gauche	Dégagement
Bat Hardy - RDC - Lgt gauche	Salle d'eau
Bat Hardy - RDC - Lgt gauche	WC
Bat Hardy - RDC - Lgt gauche	Séjour
Bat Hardy - RDC - Lgt gauche	Chambre 2
Bat Hardy - RDC - Bureaux	Bureau 1
Bat Hardy - RDC - Bureaux	Bureau 2
Bat Hardy - RDC - Bureaux	Entrée
Combles	Pièce 1
Combles	Pièce 2
Combles	Pièce 3
Combles	Dégagement
RDC vers combles	Cage d'escalier
Bat Hardy - RDC vers Sous sol	Cage d'escalier
Bat Hardy 6 Sous-sol	Cave 1
Bat Hardy 6 Sous-sol	Cave 2
Bat Hardy 6 Sous-sol	Cave 3
Bat Hardy 6 Sous-sol	Cave 4
Bat Hardy 6 Sous-sol	Cave 5
Bat Hardy 6 Sous-sol	Cave 6

Néant

RÉSULTATS DES MESURES

Bat Hardy - R+1 - Lgt 3 - Entrée

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
2		Sol (mesure 1)	-	Carrelage	0,03	± 0,01	
3		Sol (mesure 2)			0,01	± 0,01	
4	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	2,4	± 0,01	
5	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	5,57	± 0,01	
6	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	5,81	± 0,01	
7	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	3,43	± 0,01	
8		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,08	± 0,01	
9		Plafond (mesure 2)			0,07	± 0,01	
10		Plinthes (mesure 1)	Carrelage		0	± 0,01	
11		Plinthes (mesure 2)			0,04	± 0,01	
12		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
13		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,01	± 0,01	
14		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
15		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,07	± 0,01	
16		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01	
17		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,06	± 0,01	
18		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,05	± 0,01	
19		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,06	± 0,01	
20		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	4,59	± 0,01	
21		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	5,2	± 0,01	
22		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/enduit	Toile de verre / Peinture	5,81	± 0,01	
23		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,08	± 0,01	
24		Radiateur (mesure 2)			0,01	± 0,01	

Nombre d'unités de diagnostic : 15

Bat Hardy - R+1 - Lgt 3 - Pièce 1

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
25		Sol (mesure 1)	-	Moquette	0,04	± 0,01	
26		Sol (mesure 2)			0,06	± 0,01	
27	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	2,22	± 0,01	
28	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	4,77	± 0,01	
29	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	2,89	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
30	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	3,86	± 0,01	
31		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,03	± 0,01	
32		Plafond (mesure 2)			0,06	± 0,01	
33		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,08	± 0,01	
34		Plinthes (mesure 2)			0,02	± 0,01	
35		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01	
36		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,03	± 0,01	
37		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01	
38		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,01	± 0,01	
39		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,05	± 0,01	
40		Fenêtre extérieure (partie haute)			0	± 0,01	
41		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01	
42		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,04	± 0,01	
43		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	6,72	± 0,01	
44		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	7,88	± 0,01	
45		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/enduit	Toile de verre / Peinture	6,48	± 0,01	
46		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,02	± 0,01	
47		Radiateur (mesure 2)			0,04	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 15							

Bat Hardy - R+1 - Lgt 3 - Pièce 2

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
48		Sol (mesure 1)	Parquet bois		0,08	± 0,01	
49		Sol (mesure 2)			0,02	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
50	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	2,95	± 0,01	
51	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	3,56	± 0,01	
52	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	2,95	± 0,01	
53	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	8,19	± 0,01	
54	E	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	2,22	± 0,01	
55	F	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	7,94	± 0,01	
56	G	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	6,18	± 0,01	
57	H	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	3,25	± 0,01	
58		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,05	± 0,01	
59		Plafond (mesure 2)			0	± 0,01	
60		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01	
61		Plinthes (mesure 2)			0,08	± 0,01	
62		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,08	± 0,01	
63		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,07	± 0,01	
64		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01	
65		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,07	± 0,01	
66		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
67		Fenêtre extérieure (partie haute)			0	± 0,01	
68		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,04	± 0,01	
69		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,06	± 0,01	
70		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	3,37	± 0,01	
71		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	5,02	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
72		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/enduit	Toile de verre / Peinture	3,92	± 0,01	
73		Radiateur (mesure 1)	Métal	Peinture	0,06	± 0,01	
74		Radiateur (mesure 2)			0	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 19							

Bat Hardy - R+1 - Lgt 3 - Débarras 1

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
75		Sol (mesure 1)	Parquet bois		0,08	± 0,01	
76		Sol (mesure 2)			0,05	± 0,01	
77	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	5,87	± 0,01	
78	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	5,08	± 0,01	
79	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	3,56	± 0,01	
80	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	3,13	± 0,01	
81		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,06	± 0,01	
82		Plafond (mesure 2)			0,04	± 0,01	
83		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	6,48	± 0,01	
84		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	7,94	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 8							

Bat Hardy - R+1 - Lgt 3 - Débarras 2

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
85		Sol (mesure 1)	Parquet bois		0,06	± 0,01	
86		Sol (mesure 2)			0	± 0,01	
87	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	5,44	± 0,01	
88	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	2,16	± 0,01	
89	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	5,44	± 0,01	
90	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	6,85	± 0,01	
91		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,03	± 0,01	
92		Plafond (mesure 2)			0,07	± 0,01	
93		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	6,48	± 0,01	
94		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	5,32	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 8							

Bat Hardy - R+1 - Lgt 3 - Cuisine

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
95		Sol (mesure 1)	-	Tomettes	0	± 0,01	
96		Sol (mesure 2)			0,05	± 0,01	
97	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	6,85	± 0,01	
98	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	6,11	± 0,01	
99	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	7,33	± 0,01	
100	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	7,27	± 0,01	
101		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,01	± 0,01	
102		Plafond (mesure 2)			0,07	± 0,01	
103		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
104		Plinthes (mesure 2)			0,04	± 0,01	
105		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,09	± 0,01	
106		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,07	± 0,01	
107		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
108		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,05	± 0,01	
109		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,08	± 0,01	
110		Fenêtre extérieure (partie haute)			0	± 0,01	
111		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
112		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,04	± 0,01	
113		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	3,92	± 0,01	
114		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	5,2	± 0,01	
115		Volet (partie basse)	Bois	Peinture	0,01	± 0,01	
116		Volet (partie haute)			0	± 0,01	
117		Embrasure porte (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	6,6	± 0,01	
118		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/enduit	Toile de verre / Peinture	2,46	± 0,01	

Nombre d'unités de diagnostic : 16

Bat Hardy - R+1 - Lgt 3 - Dégagement 1

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
119		Sol (mesure 1)	-	Tomettes	0,01	± 0,01	
120		Sol (mesure 2)			0,06	± 0,01	
121	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	7,88	± 0,01	
122	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	2,4	± 0,01	
123	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	4,65	± 0,01	
124	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	3,68	± 0,01	
125		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,03	± 0,01	
126		Plafond (mesure 2)			0,08	± 0,01	
127		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,01	± 0,01	
128		Plinthes (mesure 2)			0,07	± 0,01	
129		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	5,51	± 0,01	
130		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	2,58	± 0,01	
131		Embrasure porte (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	6,91	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 10							

Bat Hardy - R+1 - Lgt 3 - Pièce 3

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
132		Sol (mesure 1)	-	Moquette	0,01	± 0,01	
133		Sol (mesure 2)			0,08	± 0,01	
134	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	6,36	± 0,01	
135	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	6,42	± 0,01	
136	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	7,7	± 0,01	
137	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	6,05	± 0,01	
138		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,08	± 0,01	
139		Plafond (mesure 2)			0,07	± 0,01	
140		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,08	± 0,01	
141		Plinthes (mesure 2)			0,05	± 0,01	
142		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
143		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,04	± 0,01	
144		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
145		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,06	± 0,01	
146		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,08	± 0,01	
147		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,03	± 0,01	
148		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01	
149		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0	± 0,01	
150		Porte 1 (partie basse)	Bois	Peinture	3,5	± 0,01	
151		Huisserie Porte 1 (partie basse)	Bois	Peinture	6,18	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
152		Volet (partie basse)	Bois	Peinture	5,63	± 0,01	
153		Embrasure porte (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	4,77	± 0,01	
154		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/enduit	Toile de verre / Peinture	4,84	± 0,01	
155		Porte 2 (partie basse)	Bois	Peinture	4,53	± 0,01	
156		Huisserie Porte 2 (partie basse)	Bois	Peinture	4,41	± 0,01	
157		Porte 3 (partie basse)	Bois	Peinture	6,24	± 0,01	
158		Huisserie Porte 3 (partie basse)	Bois	Peinture	4,53	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 20							

Bat Hardy - R+1 - Lgt 3 - Pièce 4

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
159		Sol (mesure 1)	-	Moquette	0,05	± 0,01	
160		Sol (mesure 2)			0,03	± 0,01	
161	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	6,3	± 0,01	
162	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	5,26	± 0,01	
163	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	7,45	± 0,01	
164	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	6,97	± 0,01	
165		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,07	± 0,01	
166		Plafond (mesure 2)			0	± 0,01	
167		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01	
168		Plinthes (mesure 2)			0,06	± 0,01	
169		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
170		Fenêtre intérieure (partie haute)			0	± 0,01	
171		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01	
172		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,06	± 0,01	
173		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,05	± 0,01	
174		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,03	± 0,01	
175		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,08	± 0,01	
176		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,05	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
177		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	5,87	± 0,01	
178		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	7,15	± 0,01	
179		Volet (partie basse)	Bois	Peinture	3,56	± 0,01	
180		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/enduit	Toile de verre / Peinture	7,76	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 15							

Bat Hardy - R+1 - Lgt 3 - Dégagement 2

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
181		Sol (mesure 1)	-	Jonc de mer	0	± 0,01	
182		Sol (mesure 2)			0,01	± 0,01	
183	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	5,14	± 0,01	
184	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	7,94	± 0,01	
185	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	6,72	± 0,01	
186	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	8,19	± 0,01	
187		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,04	± 0,01	
188		Plafond (mesure 2)			0,06	± 0,01	
189		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,01	± 0,01	
190		Plinthes (mesure 2)			0,07	± 0,01	
191		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	7,82	± 0,01	
192		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	7,58	± 0,01	
193		Embrasure porte (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	4,65	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 10							

Bat Hardy - R+1 - Lgt 3 - WC

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
194		Sol (mesure 1)	-	Carrelage	0,01	± 0,01	
195		Sol (mesure 2)			0,04	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
196	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	3,86	± 0,01	
197	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	4,84	± 0,01	
198	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	4,1	± 0,01	
199	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	5,38	± 0,01	
200		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,04	± 0,01	
201		Plafond (mesure 2)			0,05	± 0,01	
202		Plinthes (mesure 1)	Carrelage		0,04	± 0,01	
203		Plinthes (mesure 2)			0,02	± 0,01	
204		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	3,07	± 0,01	
205		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	2,58	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 9							

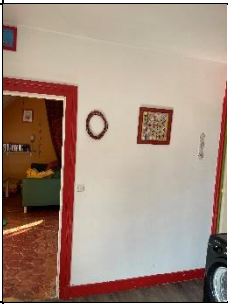
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3 - Salle de bain

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
206		Sol (mesure 1)	-	Carrelage	0,04	± 0,01	
207		Sol (mesure 2)			0,04	± 0,01	
208	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,06	± 0,01	
209		Mur (partie haute)			0	± 0,01	
210	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0	± 0,01	
211		Mur (partie haute)			0,01	± 0,01	
212	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,08	± 0,01	
213		Mur (partie haute)			0,01	± 0,01	
214	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,07	± 0,01	
215		Mur (partie haute)			0,06	± 0,01	
216		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,03	± 0,01	
217		Plafond (mesure 2)			0,07	± 0,01	
218		Plinthes (mesure 1)	Carrelage		0,06	± 0,01	
219		Plinthes (mesure 2)			0,04	± 0,01	
220		Fenêtre 1 intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
221		Fenêtre 1 intérieure (partie haute)			0,03	± 0,01	
222		Huisserie Fenêtre 1 intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01	
223		Huisserie Fenêtre 1 intérieure (partie haute)			0,05	± 0,01	
224		Fenêtre 1 extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,05	± 0,01	
225		Fenêtre 1 extérieure (partie haute)			0,08	± 0,01	
226		Huisserie Fenêtre 1 extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,05	± 0,01	
227		Huisserie Fenêtre 1 extérieure (partie haute)			0,07	± 0,01	
228		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,01	± 0,01	
229		Porte (partie haute)			0,07	± 0,01	
230		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01	
231		Huisserie Porte (partie haute)			0,02	± 0,01	
232		Fenêtre 2 intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
233		Fenêtre 2 intérieure (partie haute)			0,04	± 0,01	
234		Huisserie Fenêtre 2 intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
235		Huisserie Fenêtre 2 intérieure (partie haute)			0,06	± 0,01	
236		Fenêtre 2 extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,09	± 0,01	
237		Fenêtre 2 extérieure (partie haute)			0,03	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
238		Huisserie Fenêtre 2 extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01	
239		Huisserie Fenêtre 2 extérieure (partie haute)			0,02	± 0,01	

Nombre d'unités de diagnostic : 17

Bat Hardy - R+2 - Lgt gauche - Cuisine

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
240		Sol (mesure 1)	-	Linoléum	0,07	± 0,01	
241		Sol (mesure 2)			0,02	± 0,01	
242	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	5,69	± 0,01	
243	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	7,09	± 0,01	
244	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	4,96	± 0,01	
245	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	2,34	± 0,01	
246		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	2,83	± 0,01	
247		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
248		Plinthes (mesure 2)			0,06	± 0,01	
249		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
250		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,08	± 0,01	
251		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01	
252		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,02	± 0,01	
253		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,08	± 0,01	
254		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,08	± 0,01	
255		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01	
256		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,07	± 0,01	
257		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,05	± 0,01	
258		Porte (partie haute)			0,04	± 0,01	
259		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
260		Huisserie Porte (partie haute)			0	± 0,01	
261		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/enduit	Toile de verre / Peinture	4,23	± 0,01	

Nombre d'unités de diagnostic : 14

Bat Hardy - R+2 - Lgt gauche - Salle de bain / WC

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
262		Sol (mesure 1)	-	Linoléum	0,08	± 0,01	
263		Sol (mesure 2)			0,02	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
264	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	peinture et faïence	5,69	± 0,01	
265	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	peinture et faïence	5,63	± 0,01	
266	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	peinture et faïence	5,81	± 0,01	
267	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	peinture et faïence	8,25	± 0,01	
268		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,04	± 0,01	
269		Plafond (mesure 2)			0,04	± 0,01	
270		Plinthes (mesure 1)	Carrelage	Peinture	0,05	± 0,01	
271		Plinthes (mesure 2)			0,03	± 0,01	
272		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
273		Porte (partie haute)			0	± 0,01	
274		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01	
275		Huisserie Porte (partie haute)			0,08	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 9							

Bat Hardy - R+2 - Lgt gauche - Séjour

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
276		Sol (mesure 1)	-	Tomette	0,03	± 0,01	
277		Sol (mesure 2)			0,06	± 0,01	
278	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	5,57	± 0,01	
279	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	6,11	± 0,01	
280	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	5,51	± 0,01	
281	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	4,71	± 0,01	
282		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,03	± 0,01	
283		Plafond (mesure 2)			0,07	± 0,01	
284		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
285		Plinthes (mesure 2)			0,01	± 0,01	
286		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
287		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,05	± 0,01	
288		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01	
289		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,05	± 0,01	
290		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01	

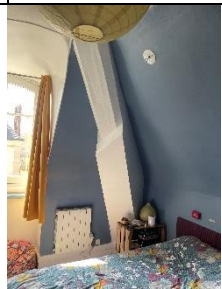
N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
291		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,02	± 0,01	
292		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,05	± 0,01	
293		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,07	± 0,01	
294		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	6,91	± 0,01	
295		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	4,84	± 0,01	
296		Embrasure porte (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	2,7	± 0,01	
297		Poutre (mesure 1)	Bois	Vernis	0,03	± 0,01	
298		Poutre (mesure 2)			0,03	± 0,01	
299		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/enduit	Toile de verre / Peinture	5,32	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 16							

Bat Hardy - R+2 - Lgt gauche - Dégagement

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
300		Sol (mesure 1)	-	Tomette	0,04	± 0,01	
301		Sol (mesure 2)			0,07	± 0,01	
302	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	5,14	± 0,01	
303	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	2,89	± 0,01	
304	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	5,26	± 0,01	
305	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	5,44	± 0,01	
306		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,06	± 0,01	
307		Plafond (mesure 2)			0,03	± 0,01	
308		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,01	± 0,01	
309		Plinthes (mesure 2)			0,08	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 7							

Bat Hardy - R+2 - Lgt gauche - Chambre

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
310		Sol (mesure 1)	-	Tomette	0,03	± 0,01	
311		Sol (mesure 2)			0,08	± 0,01	
312	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	5,32	± 0,01	
313	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	3,68	± 0,01	
314	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	3,74	± 0,01	
315	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	6,66	± 0,01	
316		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,01	± 0,01	
317		Plafond (mesure 2)			0,07	± 0,01	
318		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
319		Plinthes (mesure 2)			0	± 0,01	
320		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
321		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,08	± 0,01	
322		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,08	± 0,01	
323		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,06	± 0,01	
324		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01	
325		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,07	± 0,01	
326		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
327		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,08	± 0,01	
328		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
329		Porte (partie haute)			0,01	± 0,01	
330		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
331		Huisserie Porte (partie haute)			0	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
332		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/enduit	Toile de verre / Peinture	4,1	± 0,01	
333		Poutre (mesure 1)	Bois	Peinture	6,66	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 15							

Bat Hardy - R+1 - Lgt Droit - Entrée

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
334		Sol (mesure 1)	-	Linoléum	0,03	± 0,01	
335		Sol (mesure 2)			0,08	± 0,01	
336	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	6,11	± 0,01	
337	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	2,16	± 0,01	
338	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	3,31	± 0,01	
339	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	8,19	± 0,01	
340		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,04	± 0,01	
341		Plafond (mesure 2)			0,07	± 0,01	
342		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,04	± 0,01	
343		Plinthes (mesure 2)			0,08	± 0,01	
344		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	6,11	± 0,01	
345		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	4,59	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 9							

Bat Hardy - R+1 - Lgt Droit - Salle d'eau

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
346	A	Sol (mesure 1)	-	Linoléum	0,04	± 0,01	
347		Sol (mesure 2)			0,02	± 0,01	
348		Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0,02	± 0,01	
349		Mur (partie haute)			0,08	± 0,01	
350	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0,07	± 0,01	
351		Mur (partie haute)			0,01	± 0,01	
352	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0,01	± 0,01	
353		Mur (partie haute)			0,08	± 0,01	
354	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0	± 0,01	
355		Mur (partie haute)			0,04	± 0,01	
356	E	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0,04	± 0,01	
357		Mur (partie haute)			0	± 0,01	
358	F	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0,07	± 0,01	
359		Mur (partie haute)			0,06	± 0,01	
360		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,08	± 0,01	
361		Plafond (mesure 2)			0,08	± 0,01	
362		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
363		Plinthes (mesure 2)			0,01	± 0,01	
364		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,08	± 0,01	
365		Porte (partie haute)			0,07	± 0,01	
366		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,05	± 0,01	
367		Huisserie Porte (partie haute)			0	± 0,01	
368		Poutre (mesure 1)	Bois	Vernis	0,05	± 0,01	
369		Poutre (mesure 2)			0,01	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 12							

Bat Hardy - R+1 - Lgt Droit - WC

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
370	A	Sol (mesure 1)	-	Carrelage	0,06	± 0,01	
371		Sol (mesure 2)			0,06	± 0,01	
372		Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0,07	± 0,01	
373		Mur (partie haute)			0,05	± 0,01	
374		B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0,05	± 0,01
375	Mur (partie haute)		0,01			± 0,01	
376	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0,01	± 0,01	
377		Mur (partie haute)			0,04	± 0,01	
378	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0,04	± 0,01	
379		Mur (partie haute)			0,01	± 0,01	
380		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,03	± 0,01	
381		Plafond (mesure 2)			0,07	± 0,01	
382		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01	
383		Plinthes (mesure 2)			0,03	± 0,01	
384		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,01	± 0,01	
385		Porte (partie haute)			0,07	± 0,01	
386		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,05	± 0,01	
387		Huisserie Porte (partie haute)			0,05	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 9							

Bat Hardy - R+1 - Lgt Droit - Chambre

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux		
388	A	Sol (mesure 1)	-	Moquette	0,07	± 0,01			
389		Sol (mesure 2)			0,05	± 0,01			
390		Mur (partie basse)			Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0,04	± 0,01	
391		Mur (partie haute)					0,05	± 0,01	
392	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0,07	± 0,01			
393		Mur (partie haute)			0,03	± 0,01			
394	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0,08	± 0,01			
395		Mur (partie haute)			0,04	± 0,01			
396	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0	± 0,01			
397		Mur (partie haute)			0,07	± 0,01			
398		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0	± 0,01			
399		Plafond (mesure 2)			0,05	± 0,01			
400		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01			
401		Plinthes (mesure 2)			0,04	± 0,01			
402		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,04	± 0,01			
403		Porte (partie haute)			0,07	± 0,01			
404		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,05	± 0,01			
405		Huisserie Porte (partie haute)			0,08	± 0,01			
406		Volet (partie basse)	Bois	Peinture	2,64	± 0,01			
407		Embrasure (mesure 1)	Plâtre/Enduit		0,08	± 0,01			
408		Embrasure (mesure 2)			0,04	± 0,01			
409		Embrasure porte (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	6,3	± 0,01			
410		Poutre (mesure 1)	Bois	Vernis	0,03	± 0,01			
411		Poutre (mesure 2)			0,01	± 0,01			
412		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01			
413		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,03	± 0,01			
414		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,08	± 0,01			
415		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,05	± 0,01			
416		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01			
417		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,02	± 0,01			
418		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,01	± 0,01			
419		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,01	± 0,01			
Nombre d'unités de diagnostic : 17									

Bat Hardy - R+1 - Lgt Droit - Séjour

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
420	A	Sol (mesure 1)	-	Tomettes	0,06	± 0,01	
421		Sol (mesure 2)			0,01	± 0,01	
422		Mur (partie basse)			0,04	± 0,01	
423		Mur (partie haute)			0,03	± 0,01	
424	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0,04	± 0,01	
425		Mur (partie haute)			0,03	± 0,01	
426	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0,08	± 0,01	
427		Mur (partie haute)			0,09	± 0,01	
428	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0,06	± 0,01	
429		Mur (partie haute)			0,07	± 0,01	
430		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,08	± 0,01	
431		Plafond (mesure 2)			0,07	± 0,01	
432		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
433		Plinthes (mesure 2)			0	± 0,01	
434		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
435		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,01	± 0,01	
436		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,09	± 0,01	
437		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,06	± 0,01	
438		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
439		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,06	± 0,01	
440		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,05	± 0,01	
441		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,05	± 0,01	
442		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
443		Porte (partie haute)			0,07	± 0,01	
444		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,01	± 0,01	
445		Huisserie Porte (partie haute)			0,09	± 0,01	
446		Volet (partie basse)	Bois	Peinture	5,2	± 0,01	
447		Embrasure (mesure 1)	Plâtre/Enduit		0,06	± 0,01	
448		Embrasure (mesure 2)			0,01	± 0,01	
449		Embrasure porte (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	4,9	± 0,01	

Nombre d'unités de diagnostic : 16

Bat Hardy - R+1 - Lgt Droit - Cuisine

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
450		Sol (mesure 1)	-	Tomettes	0,06	± 0,01	
451		Sol (mesure 2)			0,04	± 0,01	
452	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0,06	± 0,01	
453		Mur (partie haute)			0,08	± 0,01	
454	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0,08	± 0,01	
455		Mur (partie haute)			0,08	± 0,01	
456	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0,07	± 0,01	
457		Mur (partie haute)			0,01	± 0,01	
458	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0,04	± 0,01	
459		Mur (partie haute)			0,06	± 0,01	
460		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0	± 0,01	
461		Plafond (mesure 2)			0	± 0,01	
462		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,05	± 0,01	
463		Plinthes (mesure 2)			0,02	± 0,01	
464		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01	
465		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,06	± 0,01	
466		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
467		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,08	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
468		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,04	± 0,01	
469		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,01	± 0,01	
470		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,04	± 0,01	
471		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,07	± 0,01	
472		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,05	± 0,01	
473		Porte (partie haute)			0,06	± 0,01	
474		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
475		Huisserie Porte (partie haute)			0,04	± 0,01	
476		Volet (partie basse)	Bois	Peinture	2,4	± 0,01	
477		Embrasure (mesure 1)	Plâtre/Enduit		0,02	± 0,01	
478		Embrasure (mesure 2)			0,06	± 0,01	
479		Embrasure porte (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	4,1	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 16							

Bat Hardy - R+2 - Lgt droit - Entrée

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
480		Sol (mesure 1)	-	Carrelage	0,04	± 0,01	
481		Sol (mesure 2)			0	± 0,01	
482	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	7,45	± 0,01	
483	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	4,65	± 0,01	
484	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	4,41	± 0,01	
485	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	2,16	± 0,01	
486		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,03	± 0,01	
487		Plafond (mesure 2)			0,03	± 0,01	
488		Plinthes (mesure 1)	Carrelage		0,05	± 0,01	
489		Plinthes (mesure 2)			0,05	± 0,01	
490		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	5,63	± 0,01	
491		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	8,12	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 9							

Bat Hardy - R+2 - Lgt droit - Dégagement 1

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
492		Sol (mesure 1)	-	Carrelage	0,04	± 0,01	
493		Sol (mesure 2)			0,02	± 0,01	
494	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	5,32	± 0,01	
495	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	4,84	± 0,01	
496	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	6,85	± 0,01	
497	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	2,34	± 0,01	
498	E	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	6,97	± 0,01	
499	F	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	4,9	± 0,01	
500	G	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	8	± 0,01	
501		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0	± 0,01	
502		Plafond (mesure 2)			0	± 0,01	
503		Plinthes (mesure 1)	Carrelage		0,05	± 0,01	
504		Plinthes (mesure 2)			0,05	± 0,01	
505		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	5,81	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
506		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	4,77	± 0,01	
507		Embrasure porte (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	5,38	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 13							

Bat Hardy - R+2 - Lgt droit - Chambre 1

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
508		Sol (mesure 1)	Parquet bois		0,08	± 0,01	
509		Sol (mesure 2)			0	± 0,01	
510	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	4,9	± 0,01	
511	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	5,08	± 0,01	
512	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	5,87	± 0,01	
513	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	4,35	± 0,01	
514		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,02	± 0,01	
515		Plafond (mesure 2)			0,01	± 0,01	
516		Plinthes (mesure 1)	Carrelage		0,05	± 0,01	
517		Plinthes (mesure 2)			0,05	± 0,01	
518		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
519		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,01	± 0,01	
520		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
521		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,01	± 0,01	
522		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01	
523		Fenêtre extérieure (partie haute)			0	± 0,01	
524		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01	
525		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,03	± 0,01	
526		Porte (partie basse)	Bois	Vernis	0,08	± 0,01	
527		Porte (partie haute)			0,03	± 0,01	
528		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Vernis	0,03	± 0,01	
529		Huisserie Porte (partie haute)			0,07	± 0,01	
530		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	7,82	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 14							

Bat Hardy - R+2 - Lgt droit - Chambre 2

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
531		Sol (mesure 1)	Parquet bois		0,05	± 0,01	
532		Sol (mesure 2)			0,06	± 0,01	
533	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	7,33	± 0,01	
534	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	3,5	± 0,01	
535	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	2,58	± 0,01	
536	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	3,13	± 0,01	
537		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0	± 0,01	
538		Plafond (mesure 2)			0,08	± 0,01	
539		Plinthes (mesure 1)	Carrelage		0,03	± 0,01	
540		Plinthes (mesure 2)			0,03	± 0,01	
541		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,04	± 0,01	
542		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,05	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
543		Huissierie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,01	± 0,01	
544		Huissierie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,08	± 0,01	
545		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,01	± 0,01	
546		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,04	± 0,01	
547		Huissierie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
548		Huissierie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,04	± 0,01	
549		Porte (partie basse)	Bois	Vernis	0	± 0,01	
550		Porte (partie haute)			0,04	± 0,01	
551		Huissierie Porte (partie basse)	Bois	Vernis	0,07	± 0,01	
552		Huissierie Porte (partie haute)			0,02	± 0,01	
553		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	4,23	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 14							

Bat Hardy - R+2 - Lgt droit - Chambre 3

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
554		Sol (mesure 1)	-	Linoléum	0,03	± 0,01	
555		Sol (mesure 2)			0,01	± 0,01	
556	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	3,68	± 0,01	
557	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	8,06	± 0,01	
558	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	6,91	± 0,01	
559	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	3,5	± 0,01	
560		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,07	± 0,01	
561		Plafond (mesure 2)			0,03	± 0,01	
562		Plinthes (mesure 1)	Carrelage		0,04	± 0,01	
563		Plinthes (mesure 2)			0,01	± 0,01	
564		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,08	± 0,01	
565		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,09	± 0,01	
566		Huissierie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01	
567		Huissierie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,06	± 0,01	
568		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
569		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,08	± 0,01	
570		Huissierie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,04	± 0,01	
571		Huissierie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,01	± 0,01	
572		Porte (partie basse)	Bois	Vernis	0,03	± 0,01	
573		Porte (partie haute)			0,02	± 0,01	
574		Huissierie Porte (partie basse)	Bois	Vernis	0,05	± 0,01	
575		Huissierie Porte (partie haute)			0,06	± 0,01	
576		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/Enduit		6,66	± 0,01	
577		Poutre (mesure 1)	Bois	Peinture	3,01	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 15							

Bat Hardy - R+2 - Lgt droit - WC

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
578		Sol (mesure 1)	-	Carrelage	0,05	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
579		Sol (mesure 2)			0,05	± 0,01	
580	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	6,48	± 0,01	
581	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	5,2	± 0,01	
582	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	4,9	± 0,01	
583	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	3,98	± 0,01	
584		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,07	± 0,01	
585		Plafond (mesure 2)			0,08	± 0,01	
586		Plinthes (mesure 1)	Carrelage		0,05	± 0,01	
587		Plinthes (mesure 2)			0,01	± 0,01	
588		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01	
589		Porte (partie haute)			0,07	± 0,01	
590		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
591		Huisserie Porte (partie haute)			0,09	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 9							

Bat Hardy - R+2 - Lgt droit - Salle de bain

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
592		Sol (mesure 1)	-	Carrelage	0	± 0,01	
593		Sol (mesure 2)			0,03	± 0,01	
594	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	7,82	± 0,01	
595	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	3,56	± 0,01	
596	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	7,27	± 0,01	
597	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	4,04	± 0,01	
598		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,02	± 0,01	
599		Plafond (mesure 2)			0,04	± 0,01	
600		Plinthes (mesure 1)	Carrelage		0,02	± 0,01	
601		Plinthes (mesure 2)			0,03	± 0,01	
602		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
603		Porte (partie haute)			0	± 0,01	
604		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,04	± 0,01	
605		Huisserie Porte (partie haute)			0,04	± 0,01	
606		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	8,19	± 0,01	
607		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01	
608		Fenêtre intérieure (partie haute)			0	± 0,01	
609		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
610		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,01	± 0,01	
611		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
612		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,03	± 0,01	
613		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,04	± 0,01	
614		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 14							

Bat Hardy - R+2 - Lgt droit - Cuisine

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
615		Sol (mesure 1)	-	Tomettes	0	± 0,01	
616		Sol (mesure 2)			0,01	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
617	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	2,4	± 0,01	
618	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	4,1	± 0,01	
619	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	3,8	± 0,01	
620	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	6,48	± 0,01	
621		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0	± 0,01	
622		Plafond (mesure 2)			0,08	± 0,01	
623		Plinthes (mesure 1)	Carrelage		0,05	± 0,01	
624		Plinthes (mesure 2)			0,04	± 0,01	
625		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
626		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,01	± 0,01	
627		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,05	± 0,01	
628		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,01	± 0,01	
629		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
630		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,03	± 0,01	
631		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
632		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,07	± 0,01	
633		Porte (partie basse)	Bois	Vernis	0,02	± 0,01	
634		Porte (partie haute)			0,03	± 0,01	
635		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Vernis	0,08	± 0,01	
636		Huisserie Porte (partie haute)			0,06	± 0,01	
637		Embrasure porte (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	3,43	± 0,01	
638		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/enduit	Toile de verre / Peinture	3,19	± 0,01	
639		Poutre (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	7,09	± 0,01	

Nombre d'unités de diagnostic : 16

Bat Hardy - R+2 - Lgt droit - Séjour

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
640		Sol (mesure 1)	Parquet bois		0,01	± 0,01	
641		Sol (mesure 2)			0,03	± 0,01	
642	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	6,36	± 0,01	
643	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	2,83	± 0,01	
644	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	7,03	± 0,01	
645	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	8	± 0,01	
646		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0	± 0,01	
647		Plafond (mesure 2)			0,03	± 0,01	
648		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,05	± 0,01	
649		Plinthes (mesure 2)			0,08	± 0,01	
650		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,08	± 0,01	
651		Fenêtre intérieure (partie haute)			0	± 0,01	
652		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,04	± 0,01	
653		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,08	± 0,01	
654		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01	
655		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,06	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
656		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
657		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,01	± 0,01	
658		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	4,84	± 0,01	
659		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	5,93	± 0,01	
660		Embrasure porte (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	4,59	± 0,01	
661		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/enduit	Toile de verre / Peinture	8,12	± 0,01	
662		Poutre (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	5,38	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 16							

Bat Hardy - R+2 - Lgt droit - Chauffage

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
663		Sol (mesure 1)	-	Tomettes	0,04	± 0,01	
664		Sol (mesure 2)			0,02	± 0,01	
665	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	5,02	± 0,01	
666	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	4,96	± 0,01	
667	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	2,22	± 0,01	
668	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	4,77	± 0,01	
669		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,01	± 0,01	
670		Plafond (mesure 2)			0,05	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 6							

Bat Hardy - RDC - Lgt gauche - Cuisine

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
671		Sol (mesure 1)	-	Carrelage >1949	0,03	± 0,01	
672		Sol (mesure 2)			0,08	± 0,01	
673	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	0,04	± 0,01	
674		Mur (partie haute)			0,07	± 0,01	
675	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	0,01	± 0,01	
676		Mur (partie haute)			0,08	± 0,01	
677	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	0,06	± 0,01	
678		Mur (partie haute)			0,08	± 0,01	
679	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	0,04	± 0,01	
680		Mur (partie haute)			0	± 0,01	
681	E	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	0,01	± 0,01	
682		Mur (partie haute)			0,01	± 0,01	
683	F	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	0,08	± 0,01	
684		Mur (partie haute)			0,09	± 0,01	
685		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,06	± 0,01	
686		Plafond (mesure 2)			0,05	± 0,01	
687		Plinthes (mesure 1)	Carrelage		0,08	± 0,01	
688		Plinthes (mesure 2)			0,07	± 0,01	
689		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,04	± 0,01	
690		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,07	± 0,01	
691		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01	
692		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,07	± 0,01	
693		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
694		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,09	± 0,01	
695		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,04	± 0,01	
696		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,01	± 0,01	
697		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/enduit	Toile de verre / Peinture	4,17	± 0,01	
698		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
699		Porte (partie haute)			0,06	± 0,01	
700		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
701		Huisserie Porte (partie haute)			0,07	± 0,01	
702		Allège (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	3,37	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 17							

Bat Hardy - RDC - Lgt gauche - Chambre 1

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
703		Sol (mesure 1)	Parquet bois		0,04	± 0,01	
704		Sol (mesure 2)			0	± 0,01	
705	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	0,03	± 0,01	
706		Mur (partie haute)			0,07	± 0,01	
707	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	0	± 0,01	
708		Mur (partie haute)			0,04	± 0,01	
709	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	0	± 0,01	
710		Mur (partie haute)			0,09	± 0,01	
711	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	0,06	± 0,01	
712		Mur (partie haute)			0	± 0,01	
713		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
714		Plinthes (mesure 2)			0,08	± 0,01	
715		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
716		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,04	± 0,01	
717		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
718		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,02	± 0,01	
719		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,08	± 0,01	
720		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,03	± 0,01	
721		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
722		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,07	± 0,01	
723		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01	
724		Porte (partie haute)			0,05	± 0,01	
725		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01	
726		Huisserie Porte (partie haute)			0,02	± 0,01	
727		Embrasure porte (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	7,21	± 0,01	
728		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/enduit	Toile de verre / Peinture	5,57	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 14							

Bat Hardy - RDC - Lgt gauche - Dégauchement

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
729	A	Sol (mesure 1)	-	Carrelage	0,05	± 0,01	
730		Sol (mesure 2)			0,06	± 0,01	
731		Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,04	± 0,01	
732		Mur (partie haute)			0,06	± 0,01	
733	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,03	± 0,01	
734		Mur (partie haute)			0,02	± 0,01	
735	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,08	± 0,01	
736		Mur (partie haute)			0,02	± 0,01	
737	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,01	± 0,01	
738		Mur (partie haute)			0	± 0,01	
739		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,05	± 0,01	
740		Plafond (mesure 2)			0,07	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 6							

Bat Hardy - RDC - Lgt gauche - Salle d'eau

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
741	A	Sol (mesure 1)	Parquet bois	Carrelage	0,02	± 0,01	
742		Sol (mesure 2)			0,05	± 0,01	
743		Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,04	± 0,01	
744		Mur (partie haute)			0,01	± 0,01	
745	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	peinture et faïence	0,01	± 0,01	
746		Mur (partie haute)			0,05	± 0,01	
747	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	peinture et faïence	0	± 0,01	
748		Mur (partie haute)			0,02	± 0,01	
749	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	peinture et faïence	0,02	± 0,01	
750		Mur (partie haute)			0,02	± 0,01	
751		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,04	± 0,01	
752		Plafond (mesure 2)			0,02	± 0,01	
753		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,04	± 0,01	
754		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,02	± 0,01	
755		Huissierie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,08	± 0,01	
756		Huissierie Fenêtre intérieure (partie haute)			0	± 0,01	
757		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
758		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,07	± 0,01	
759		Huissierie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,01	± 0,01	
760		Huissierie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,06	± 0,01	
761		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/enduit	Toile de verre / Peinture	6,48	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 11							

Bat Hardy - RDC - Lgt gauche - WC

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
762	A	Sol (mesure 1)	Parquet bois	Carrelage	0,06	± 0,01	
763		Sol (mesure 2)			0,05	± 0,01	
764		Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,05	± 0,01	
765		Mur (partie haute)			0,01	± 0,01	
766		B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	peinture et faïence	0,01	± 0,01
767	Mur (partie haute)		0,04			± 0,01	
768	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	peinture et faïence	0,03	± 0,01	
769		Mur (partie haute)			0,01	± 0,01	
770	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	peinture et faïence	0,03	± 0,01	
771		Mur (partie haute)			0,07	± 0,01	
772		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,06	± 0,01	
773		Plafond (mesure 2)			0,03	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 6							

Bat Hardy - RDC - Lgt gauche - Séjour

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
774		Sol (mesure 1)	-	Carrelage	0	± 0,01	
775		Sol (mesure 2)			0	± 0,01	
776	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	0,02	± 0,01	
777		Mur (partie haute)			0,02	± 0,01	
778	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	0,03	± 0,01	
779		Mur (partie haute)			0,04	± 0,01	
780	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	0,01	± 0,01	
781		Mur (partie haute)			0	± 0,01	
782	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	0	± 0,01	
783		Mur (partie haute)			0,06	± 0,01	
784		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0	± 0,01	
785		Plafond (mesure 2)			0,03	± 0,01	
786		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,05	± 0,01	
787		Plinthes (mesure 2)			0,01	± 0,01	
788		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
789		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,07	± 0,01	
790		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,08	± 0,01	
791		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,04	± 0,01	
792		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01	
793		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,04	± 0,01	
794		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
795		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,06	± 0,01	
796		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
797		Porte (partie haute)			0,06	± 0,01	
798		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,01	± 0,01	
799		Huisserie Porte (partie haute)			0,07	± 0,01	
800		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/enduit	Toile de verre / Peinture	6,24	± 0,01	
801		Allège (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	4,71	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 15							

Bat Hardy - RDC - Lgt gauche - Chambre 2

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
802		Sol (mesure 1)	Parquet bois		0,03	± 0,01	
803		Sol (mesure 2)			0,02	± 0,01	
804	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	0,06	± 0,01	
805		Mur (partie haute)			0,06	± 0,01	
806	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	0,01	± 0,01	
807		Mur (partie haute)			0,02	± 0,01	
808	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	0,02	± 0,01	
809		Mur (partie haute)			0,03	± 0,01	
810	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / Peinture	0,01	± 0,01	
811		Mur (partie haute)			0,03	± 0,01	
812		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01	
813		Plinthes (mesure 2)			0,08	± 0,01	
814		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,05	± 0,01	
815		Fenêtre intérieure (partie haute)			0	± 0,01	
816		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,08	± 0,01	
817		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,09	± 0,01	
818		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
819		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,02	± 0,01	
820		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
821		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,08	± 0,01	
822		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01	
823		Porte (partie haute)			0,03	± 0,01	
824		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
825		Huisserie Porte (partie haute)			0,01	± 0,01	
826		Embrasure porte (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Toile de verre / peinture	0,01	± 0,01	
827		Embrasure porte (mesure 2)			0,08	± 0,01	
828		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/enduit	Toile de verre / Peinture	6,6	± 0,01	
829		Allège (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	6,18	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 15							

Bat Hardy - RDC - Bureaux - Bureau 1

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux	
830	A	Sol (mesure 1)	-	Carrelage	0,01	± 0,01		
831		Sol (mesure 2)			0,09	± 0,01		
832		Mur (partie basse)		Plâtre/Enduit	Peinture	0,08	± 0,01	
833		Mur (partie haute)				0,01	± 0,01	
834	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,02	± 0,01		
835		Mur (partie haute)			0,05	± 0,01		
836	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0	± 0,01		
837		Mur (partie haute)			0,04	± 0,01		
838	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,01	± 0,01		
839		Mur (partie haute)			0,03	± 0,01		
840		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,03	± 0,01		
841		Plafond (mesure 2)			0,08	± 0,01		
842		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01		
843		Plinthes (mesure 2)			0,01	± 0,01		
844		Embrasure fenêtre 1 (mesure 1)	Plâtre/enduit	Toile de verre / Peinture	7,52	± 0,01		
845		Fenêtre 1 intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,01	± 0,01		
846		Fenêtre 1 intérieure (partie haute)			0,01	± 0,01		
847		Huisserie Fenêtre 1 intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01		
848		Huisserie Fenêtre 1 intérieure (partie haute)			0,05	± 0,01		
849		Fenêtre 1 extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01		
850		Fenêtre 1 extérieure (partie haute)			0,03	± 0,01		
851		Huisserie Fenêtre 1 extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,04	± 0,01		
852		Huisserie Fenêtre 1 extérieure (partie haute)			0,01	± 0,01		
853		Embrasure fenêtre 2 (mesure 1)	Plâtre/enduit	Toile de verre / Peinture	0,02	± 0,01		
854		Embrasure fenêtre 2 (mesure 2)			0	± 0,01		
855		Fenêtre 2 intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01		
856		Fenêtre 2 intérieure (partie haute)			0,02	± 0,01		
857		Huisserie Fenêtre 2 intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01		
858		Huisserie Fenêtre 2 intérieure (partie haute)			0	± 0,01		
859		Fenêtre 2 extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01		
860		Fenêtre 2 extérieure (partie haute)			0,01	± 0,01		
861		Huisserie Fenêtre 2 extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,04	± 0,01		
862		Huisserie Fenêtre 2 extérieure (partie haute)			0,02	± 0,01		
863		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01		
864		Porte (partie haute)			0	± 0,01		
865		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01		
866		Huisserie Porte (partie haute)			0	± 0,01		
Nombre d'unités de diagnostic : 19								

Bat Hardy - RDC - Bureaux - Bureau 2

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
867		Sol (mesure 1)	-	Carrelage	0,06	± 0,01	
868		Sol (mesure 2)			0,02	± 0,01	
869	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,08	± 0,01	
870		Mur (partie haute)			0,03	± 0,01	
871	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,04	± 0,01	
872		Mur (partie haute)			0,03	± 0,01	
873	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,08	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
874	D	Mur (partie haute)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,01	± 0,01	
875		Mur (partie basse)			0,05	± 0,01	
876		Mur (partie haute)			0,08	± 0,01	
877		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,06	± 0,01	
878		Plafond (mesure 2)			0,04	± 0,01	
879		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,04	± 0,01	
880		Plinthes (mesure 2)			0,08	± 0,01	
881		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
882		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,05	± 0,01	
883		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
884		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,02	± 0,01	
885		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01	
886		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,07	± 0,01	
887		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,05	± 0,01	
888		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,07	± 0,01	
889		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,05	± 0,01	
890		Porte (partie haute)			0,08	± 0,01	
891		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
892		Huisserie Porte (partie haute)			0,06	± 0,01	
893		Embrasure fenêtre (mesure 1)	Plâtre/enduit	Toile de verre / Peinture	2,46	± 0,01	
894		Allège (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	8,06	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 15							

Bat Hardy - RDC - Bureaux - Entrée

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
895		Sol (mesure 1)	Parquet bois		0	± 0,01	
896		Sol (mesure 2)			0,02	± 0,01	
897	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	7,39	± 0,01	
898	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	7,88	± 0,01	
899	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	6,11	± 0,01	
900	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	5,02	± 0,01	
901		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,07	± 0,01	
902		Plafond (mesure 2)			0,01	± 0,01	
903		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
904		Plinthes (mesure 2)			0,06	± 0,01	
905		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,06	± 0,01	
906		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,08	± 0,01	
907		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
908		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,03	± 0,01	
909		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
910		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,07	± 0,01	
911		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
912		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,05	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 11							

Combles - Pièce 1

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
913		Sol (mesure 1)	-	Tomettes	0,07	± 0,01	
914		Sol (mesure 2)			0	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
915	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,07	± 0,01	
916		Mur (partie haute)			0,01	± 0,01	
917	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,06	± 0,01	
918		Mur (partie haute)			0	± 0,01	
919	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,06	± 0,01	
920		Mur (partie haute)			0,02	± 0,01	
921	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0	± 0,01	
922		Mur (partie haute)			0,04	± 0,01	
923		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,07	± 0,01	
924		Plafond (mesure 2)			0,07	± 0,01	
925		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
926		Plinthes (mesure 2)			0,04	± 0,01	
927		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01	
928		Fenêtre intérieure (partie haute)			0,01	± 0,01	
929		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,04	± 0,01	
930		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,05	± 0,01	
931		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,02	± 0,01	
932		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,03	± 0,01	
933		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0	± 0,01	
934		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,04	± 0,01	
935		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,08	± 0,01	
936		Porte (partie haute)			0,04	± 0,01	
937		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
938		Huisserie Porte (partie haute)			0,07	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 13							

Combles - Pièce 2

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
939		Sol (mesure 1)	-	Tomettes	0,01	± 0,01	
940		Sol (mesure 2)			0,01	± 0,01	
941	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,03	± 0,01	
942		Mur (partie haute)			0,06	± 0,01	
943	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,07	± 0,01	
944		Mur (partie haute)			0,08	± 0,01	
945	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,06	± 0,01	
946		Mur (partie haute)			0,08	± 0,01	
947	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,04	± 0,01	
948		Mur (partie haute)			0,04	± 0,01	
949		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,01	± 0,01	
950		Plafond (mesure 2)			0,04	± 0,01	
951		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
952		Plinthes (mesure 2)			0,02	± 0,01	
953		Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
954		Fenêtre intérieure (partie haute)			0	± 0,01	
955		Huisserie Fenêtre intérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
956		Huisserie Fenêtre intérieure (partie haute)			0,02	± 0,01	
957		Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
958		Fenêtre extérieure (partie haute)			0,05	± 0,01	
959		Huisserie Fenêtre extérieure (partie basse)	Bois	Peinture	0,03	± 0,01	
960		Huisserie Fenêtre extérieure (partie haute)			0,05	± 0,01	
961		Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
962		Porte (partie haute)			0,04	± 0,01	
963		Huisserie Porte (partie basse)	Bois	Peinture	0,09	± 0,01	
964		Huisserie Porte (partie haute)			0,08	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 13							

Combles - Pièce 3

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
965	A	Sol (mesure 1)	-	Tomettes	0	± 0,01	
966		Sol (mesure 2)			0,01	± 0,01	
967		Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,04	± 0,01	
968		Mur (partie haute)			0,03	± 0,01	
969	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0	± 0,01	
970		Mur (partie haute)			0,08	± 0,01	
971	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,02	± 0,01	
972		Mur (partie haute)			0,05	± 0,01	
973	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,01	± 0,01	
974		Mur (partie haute)			0,02	± 0,01	
975		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,04	± 0,01	
976		Plafond (mesure 2)			0,02	± 0,01	
977		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,05	± 0,01	
978		Plinthes (mesure 2)			0,06	± 0,01	
979		Poutre (mesure 1)	Bois		0,04	± 0,01	
980		Poutre (mesure 2)			0,04	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 8							

Combles - Dégagement

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
981	A	Sol (mesure 1)	-	Tomettes	0,03	± 0,01	
982		Sol (mesure 2)			0,06	± 0,01	
983		Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,01	± 0,01	
984		Mur (partie haute)			0,02	± 0,01	
985	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,05	± 0,01	
986		Mur (partie haute)			0,05	± 0,01	
987	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,01	± 0,01	
988		Mur (partie haute)			0,07	± 0,01	
989	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,07	± 0,01	
990		Mur (partie haute)			0,02	± 0,01	
991		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,06	± 0,01	
992		Plafond (mesure 2)			0,05	± 0,01	
993		Plinthes (mesure 1)	Bois	Peinture	0,07	± 0,01	
994		Plinthes (mesure 2)			0	± 0,01	
995		Poutre (mesure 1)	Bois		0,07	± 0,01	
996		Poutre (mesure 2)			0,01	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 8							

RDC vers combles - Cage d'escalier

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
997		Sol (mesure 1)	-	Tomettes	0,05	± 0,01	
998		Sol (mesure 2)			0,02	± 0,01	
999	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	6,48	± 0,01	
1000	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	3,43	± 0,01	
1001	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	4,17	± 0,01	
1002	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	7,58	± 0,01	
1003	E	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	2,4	± 0,01	
1004	F	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	6,54	± 0,01	
1005		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	6,36	± 0,01	
1006		Ensemble des marches (mesure 1)	Bois		0	± 0,01	
1007		Ensemble des marches (mesure 2)			0,08	± 0,01	
1008		Ensemble des contremarches (mesure 1)	Bois		0,05	± 0,01	

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
1009		Ensemble des contremarches (mesure 2)			0,08	± 0,01	
1010		Main-courante (mesure 1)	Bois	Peinture	7,7	± 0,01	
1011		Main-courante (mesure 1)	Métal	Peinture	3,37	± 0,01	
1012		Poutre (mesure 1)	Bois	Peinture	5,93	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 13							

Bat Hardy - RDC vers Sous sol - Cage d'escalier

N°	Zone	Unité de repérage	Substrat	Revêtement apparent	Mesure (mg/cm²)	Incertitude* (+/-mg/cm²)	Observation / Travaux
1013		Sol (mesure 1)	-	Tomettes	0,02	± 0,01	
1014		Sol (mesure 2)			0	± 0,01	
1015	A	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,04	± 0,01	
1016		Mur (partie haute)			0,03	± 0,01	
1017	B	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,08	± 0,01	
1018		Mur (partie haute)			0	± 0,01	
1019	C	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,03	± 0,01	
1020		Mur (partie haute)			0,03	± 0,01	
1021	D	Mur (partie basse)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,02	± 0,01	
1022		Mur (partie haute)			0,03	± 0,01	
1023		Plafond (mesure 1)	Plâtre/Enduit	Peinture	0,08	± 0,01	
1024		Plafond (mesure 2)			0,04	± 0,01	
1025		Ensemble des marches (mesure 1)	Béton		0,05	± 0,01	
1026		Ensemble des marches (mesure 2)			0,05	± 0,01	
1027		Ensemble des contremarches (mesure 1)	Béton		0,01	± 0,01	
1028		Ensemble des contremarches (mesure 2)			0,01	± 0,01	
Nombre d'unités de diagnostic : 8							

Analyses chimiques du laboratoire

Aucune analyse chimique n'a été réalisée en laboratoire.

MÉTHODOLOGIE

IDENTIFICATION

Bien

L'identification des locaux, zones, revêtements, matériaux et des unités de repérage sont fonction de la nature et de la localisation des travaux effectués. Par ailleurs, pour les ensembles bâtis (plusieurs bâtiments construits à la même période) présentant des locaux similaires, un repérage par échantillonnage peut être envisagé. Le diagnostiqueur définit sous sa seule responsabilité le choix des locaux et unités de repérage qui doivent faire l'objet d'un repérage (fluorescence X et / ou prélèvement).

Local

Par local, on entend toute pièce (salle de séjour, toilettes, etc.) et par extension : couloir, hall d'entrée, palier, partie de cage d'escalier située entre deux paliers, appentis, placard, etc. Le local est désigné selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Le nom d'usage peut s'avérer insuffisant.

L'auteur du constat effectue une visite exhaustive des locaux du bien objet de la mission. Il dresse la liste détaillée des locaux visités. Si des locaux n'ont pas été visités, il en dresse aussi la liste et précise les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été visités. Les locaux sont désignés selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Il réalise un croquis de l'ensemble des locaux du bien objet de la mission, visités ou non, et reporte sur le croquis la désignation de chaque local.

Zone

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones qu'il identifie sur le croquis, auxquelles il attribue arbitrairement une lettre (A, B, C...) selon la convention décrite ci-dessous :

- la zone d'accès au local est nommée « A » et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées « B », « C », « D », ... dans le sens des aiguilles d'une montre ;
- la zone « plafond » est indiquée en clair.

Ces zones correspondent généralement aux différentes faces du local.

	Chaque pièce concernée par le présent repérage est visitée dans le sens des aiguilles d'une montre
---	--

Revêtement

Par revêtement, on entend un matériau mince recouvrant les éléments de construction. Les revêtements susceptibles de contenir du plomb sont principalement les peintures (du fait de l'utilisation ancienne de la céruse et celle de produits anti-corrosion à base de minium de plomb), les vernis, les revêtements muraux composés d'une feuille de plomb contrecollée sur du papier à peindre, le plomb laminé servant à l'étanchéité de balcons.

Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb.

D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser.

Sont exclus du domaine d'application du présent rapport, la recherche de plomb dans le PVC, le polystyrène, les carrelages et faïences.

L'unité de repérage sur lequel est posé le revêtement est à analyser.

Unité de repérage (UR)

Pour chaque zone, l'auteur du constat dresse la liste des unités de repérage, **recouvertes ou non d'un revêtement, y compris celles manifestement récentes**. Il identifie chaque unité de repérage par un nom non ambigu. Lorsqu'il y a plusieurs unités de repérage de même type (porte, fenêtre...) dans une même zone, chacune d'elles est clairement identifiée et repérée sur le croquis.

L'auteur du constat identifie le substrat de l'unité de repérage par examen visuel et en fonction des caractéristiques physiques du matériau, et le revêtement apparent de l'unité de repérage. Par substrat, on entend un matériau sur lequel un revêtement est appliqué (plâtre, bois, brique, métal, etc.).

Pour référence méthodologique à l'article 2 de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb, constituent des unités de repérage distinctes :

- Les différents murs d'une même pièce ;
- Des éléments de construction de substrats différents (tels qu'un pan de bois et le reste de la paroi murale à laquelle il appartient) ;
- Les côtés extérieur et intérieur d'une porte ou d'une fenêtre ;
- Des éléments situés dans des locaux différents, même contigus (tels que les 2 faces d'une porte car elles ont pu être peintes par des peintures différentes) ;
- Une allège ou une embrasure et la paroi murale à laquelle elle appartient.

Si des habitudes locales de construction ou de mise en peinture sont connues, l'auteur du constat en tient compte pour une définition plus précise des unités de repérage.

Peut (peuvent) constituer une seule et même unité de repérage :

- L'ensemble des plinthes d'un même local ;
- Une porte et son huisserie dans un même local ;
- Une fenêtre et son huisserie dans un même local.

Une cage d'escalier est découpée en plusieurs locaux. Sont considérés comme locaux distincts :

- Chaque palier ;
- Chaque partie de cage d'escalier située entre deux paliers.

En vue d'assurer la cohérence de ce découpage, le hall d'entrée pourra être assimilé au palier du rez-de-chaussée. Dans un même « local » (partie de cage d'escalier), sont aussi considérés comme unités de repérage distinctes :

- L'ensemble des marches ;
- L'ensemble des contremarches ;
- L'ensemble des balustres ;
- Le limon ;
- La crémaillère ;
- La main courante ;
- Le plafond.

STRATÉGIE DE MESURAGE

Seules les unités de repérage impactées par les travaux font l'objet d'une ou plusieurs mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.

Contrairement au CREP, le nombre de mesures à réaliser est fonction du type d'unité de repérage (UR) et des travaux à effectuer. En effet, les limites prévues par la réglementation du CREP ne sont pas forcément adaptées à chaque situation (Nombre de mesures limité à 3, hauteur de la prise des mesures limitée à 3 mètres), puisque l'objectif n'est pas de repérer des zones potentiellement accessibles par les enfants, ni même de vérifier la conformité à une valeur-seuil. Par conséquent, le diagnostiqueur déterminera le nombre de mesures en fonction de l'étendue de l'UR et de la nature des travaux.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de repérage, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs et réparties de façon pertinentes (partie haute et basse d'un mur, ...).

Lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements il peut effectuer un prélèvement qui sera analysé en laboratoire (idem réglementation du CREP).

Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

L'auteur du constat tel que défini à l'Article 4 de l'Arrêté du 19 août 2011 peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 « *Diagnostic plomb – Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb* », dans le cas suivant :

- Lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de la norme NF X 46-030 « *Diagnostic Plomb – Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb* » précitée sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

L'ensemble des couches de peintures est prélevé en veillant à inclure la couche la plus profonde. L'auteur du constat évite le prélèvement du substrat ou tous corps étrangers qui risquent d'avoir pour effet de diluer la concentration en plomb de l'échantillon. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières.

Quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g

Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb

En l'absence de valeur-seuil réglementaire de prise en compte du risque plomb dans le cadre de cette mission, **le présent rapport n'a pas vocation à conclure sur le niveau de risques que présentent les revêtements ou les matériaux identifiés comme contenant du plomb.**

Il appartient aux donneurs d'ordre et entreprises intervenantes de choisir la technique d'intervention la moins polluante et de définir les mesures de prévention des risques et d'hygiène adaptées à chaque situation de travail.

Les valeurs mesurées renseignent aussi sur la nature des composés. Dans la pratique les valeurs élevées mettent en évidence la présence de céruse ou de minium de plomb. Les valeurs faibles (< 1mg/cm²) peuvent révéler la présence de siccatif de plomb (colle papier peint, peinture) ou d'impuretés dans les matériaux (support métallique, parpaings, ...).

VALIDATION DU REPÉRAGE

Constatations diverses

Néant

Validation

Cachet de l'entreprise	Signature de l'opérateur	Date de visite et d'établissement de l'état	
BTP Diagnostics Immeuble Central Gare 1 place Charles de Gaulle 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX Tél. : 01 39 44 28 92 - Fax : 01 39 44 72 30 SIRET : 901 305 763 00012		Visite	Effectuée le : 27/03/2025
			par : RIVIERE Alexis
		Rapport	Rédigé le : 08/04/2025
			à : VERSAILLES

PLAN(S) DE LOCALISATION

Sont précisées sur le(s) plan(s) ou croquis les informations suivantes :

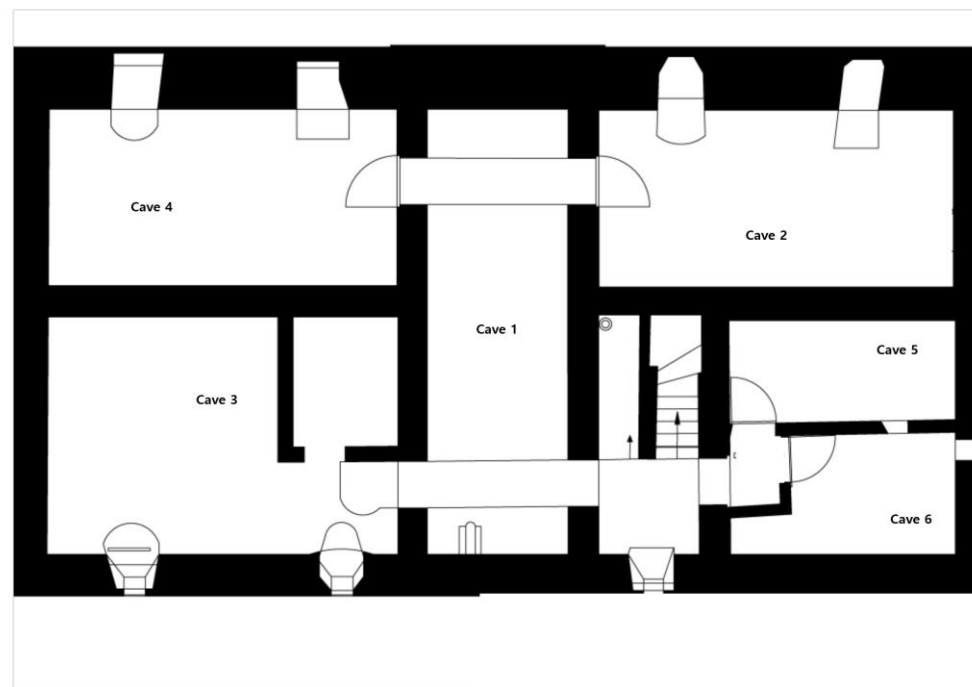
- La localisation des parties de bâtiment visitées, le périmètre de repérage et les locaux visités et non visités
- La localisation des prélèvements réalisés le cas échéant
- Les zones des unités de repérage selon la convention ci-dessous :

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...). La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

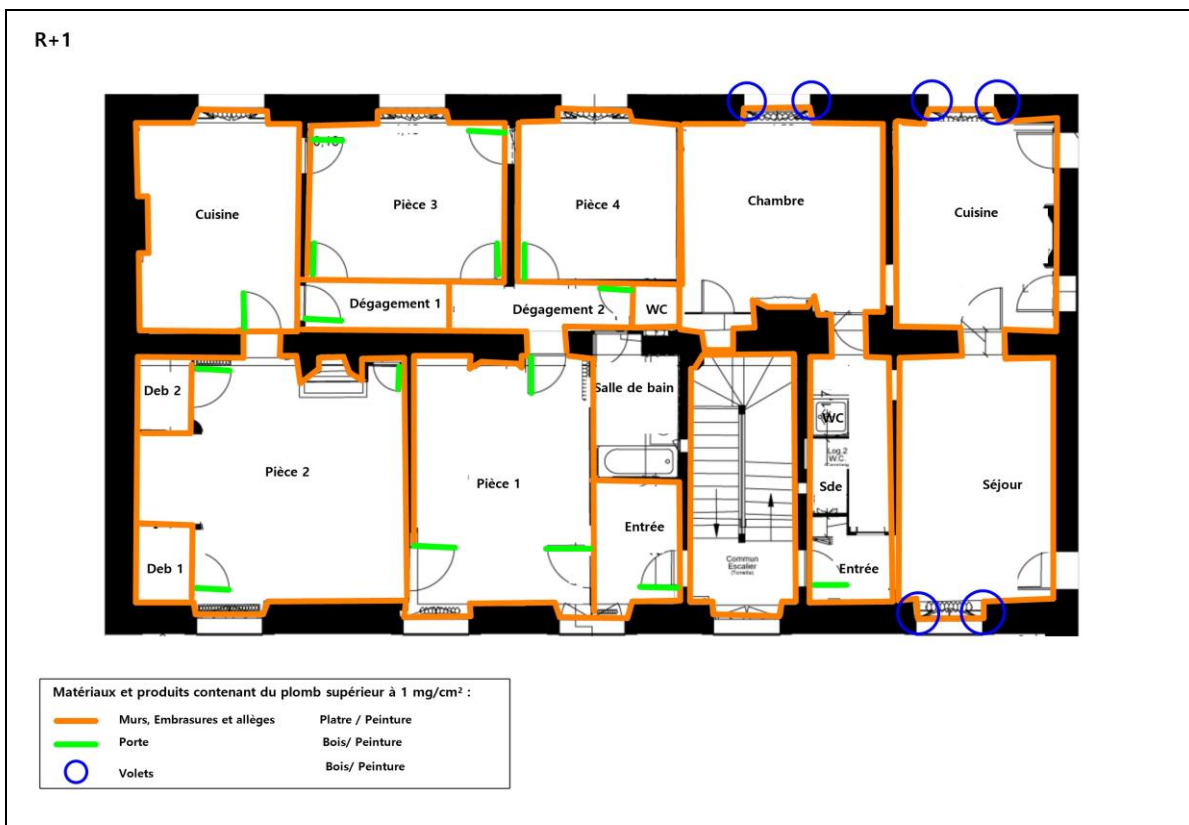
- La zone de l'accès au local est nommée « A » et est reportée sur le croquis.
- Les autres zones sont nommées « B », « C », « D », ... dans le sens des aiguilles d'une montre ;

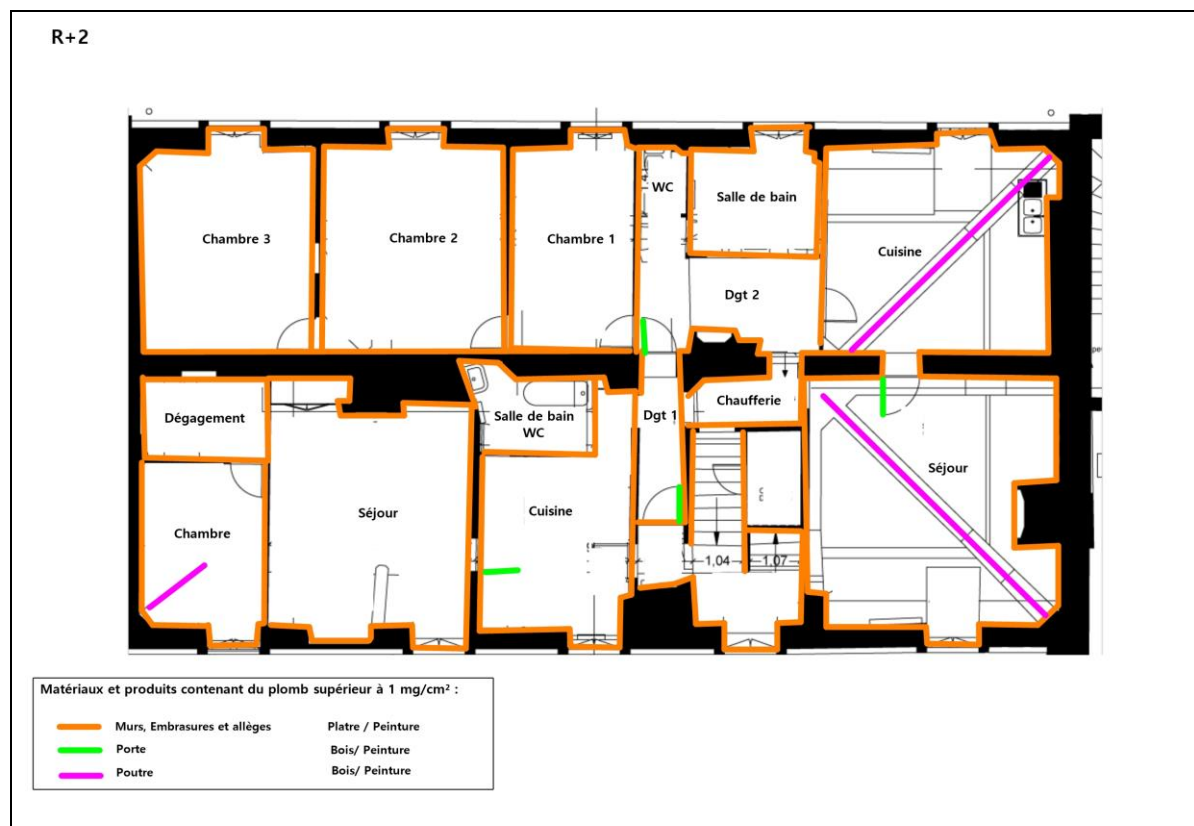
	Chaque pièce concernée par le présent repérage est visitée dans le sens des aiguilles d'une montre
---	--

Sous-sol

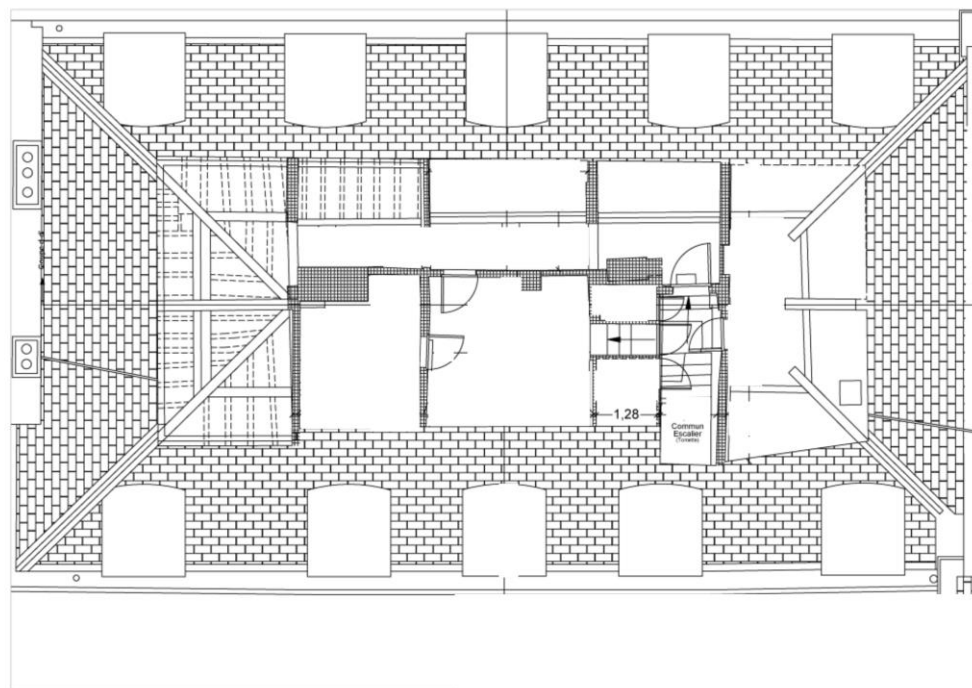








COMBLES



Notice d'Information avant travaux (Annexe 4 DIRECCTE)

Notice d'information à remettre systématiquement aux donneurs d'ordre en annexe du diagnostic

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs, baisse de la fertilité) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, avortement etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant (perturbation du développement du cerveau). Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Comment se contamine-t-on ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers :

- en travaillant sans protection,
- en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- en se rongant les ongles,
- en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail :

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- Exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation / réhabilitation et démolition
- Remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenailage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,...) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
 - interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
 - rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
 - interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
 - ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- des conseils dans le choix des protections,
- une aide à l'information et à la formation,
- une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Des documents vous informent :

- le diagnostic plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
- Les guides de prévention :

Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr) Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr)

ANNEXE PHOTO

NIVEAU	LOCAL	VISITE
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Entrée	OUI
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Pièce 1	OUI
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Pièce 2	OUI
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Débarras 1	OUI
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Débarras 2	OUI
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Cuisine	OUI
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Dégagement 1	OUI
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Pièce 3	OUI
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Pièce 4	OUI
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Dégagement 2	OUI
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	WC	OUI
Bat Hardy - R+1 - Lgt 3	Salle de bain	OUI
Bat Hardy - R+2 - Lgt gauche	Cuisine	OUI
Bat Hardy - R+2 - Lgt gauche	Salle de bain / WC	OUI
Bat Hardy - R+2 - Lgt gauche	Séjour	OUI
Bat Hardy - R+2 - Lgt gauche	Dégagement	OUI
Bat Hardy - R+2 - Lgt gauche	Chambre	OUI
Bat Hardy - R+1 - Lgt Droit	Entrée	OUI
Bat Hardy - R+1 - Lgt Droit	Salle d'eau	OUI
Bat Hardy - R+1 - Lgt Droit	WC	OUI
Bat Hardy - R+1 - Lgt Droit	Chambre	OUI
Bat Hardy - R+1 - Lgt Droit	Séjour	OUI
Bat Hardy - R+1 - Lgt Droit	Cuisine	OUI
Bat Hardy - R+2 - Lgt droit	Entrée	OUI
Bat Hardy - R+2 - Lgt droit	Dégagement 1	OUI
Bat Hardy - R+2 - Lgt droit	Chambre 1	OUI
Bat Hardy - R+2 - Lgt droit	Chambre 2	OUI
Bat Hardy - R+2 - Lgt droit	Chambre 3	OUI
Bat Hardy - R+2 - Lgt droit	WC	OUI
Bat Hardy - R+2 - Lgt droit	Salle de bain	OUI
Bat Hardy - R+2 - Lgt droit	Cuisine	OUI
Bat Hardy - R+2 - Lgt droit	Séjour	OUI
Bat Hardy - R+2 - Lgt droit	Chauufferie	OUI
Bat Hardy - RDC - Lgt gauche	Cuisine	OUI
Bat Hardy - RDC - Lgt gauche	Chambre 1	OUI
Bat Hardy - RDC - Lgt gauche	Dégagement	OUI
Bat Hardy - RDC - Lgt gauche	Salle d'eau	OUI
Bat Hardy - RDC - Lgt gauche	WC	OUI
Bat Hardy - RDC - Lgt gauche	Séjour	OUI
Bat Hardy - RDC - Lgt gauche	Chambre 2	OUI
Bat Hardy - RDC - Bureaux	Bureau 1	OUI
Bat Hardy - RDC - Bureaux	Bureau 2	OUI
Bat Hardy - RDC - Bureaux	Entrée	OUI
Combles	Pièce 1	OUI
Combles	Pièce 2	OUI
Combles	Pièce 3	OUI
Combles	Dégagement	OUI
RDC vers combles	Cage d'escalier	OUI
Bat Hardy - RDC vers Sous sol	Cage d'escalier	OUI
Bat Hardy 6 Sous-sol	Cave 1	OUI
Bat Hardy 6 Sous-sol	Cave 2	OUI
Bat Hardy 6 Sous-sol	Cave 3	OUI
Bat Hardy 6 Sous-sol	Cave 4	OUI
Bat Hardy 6 Sous-sol	Cave 5	OUI
Bat Hardy 6 Sous-sol	Cave 6	OUI

AUTRES DOCUMENTS

ATTESTATION D'INDEPENDANCE

GARANTIE DES MOYENS

Je soussigné, **RIVIERE Alexis**, de la société **BTP DIAGNOSTICS** dont le siège social se situe au 1, place Charles de Gaulle 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX, immatriculée au RCS de **Versailles** sous le numéro de **SIREN 901 305 763**, déclare et m'engage sur l'honneur* n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son représentant, ni avec une entreprise susceptible d'organiser des travaux dans les immeubles pour lesquels il m'est demandé de réaliser un diagnostic technique immobilier. Je reconnais par ailleurs mettre les moyens nécessaires au regard de l'article L.271-2 et L271-6 du code de la construction et de l'habitation pour réaliser les missions demandées.

A Montigny, le 08/04/2025



BTP Diagnostics
Immeuble Central Gare
1 place Charles de Gaulle
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Tél. : 01 39 44 28 92 - Fax : 01 39 44 72 30
SIRET : 901 305 763 00012

Attestation appareil plomb



Groupe
PHYSITEK Devices

Fabrication, Distribution
Assistance technique
Maintenance d'équipements
scientifiques

Usage maximal des sources Cd-109 dans les analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic de type FEnX

A qui de droit,

Considérant les performances des analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic pourvus d'une source isotopique Cadmium 109 conçus pour l'analyse du plomb dans la peinture nous actons les points suivants :

Basée sur la période radioactive du Cd-109 établie par la physique à 462,6 jours, l'utilisation maximale d'une source Cd-109 est **55 MBq**. Cette valeur correspond à l'activité résiduelle minimale nécessaire pour obtenir des ratios signal/bruit statistiquement et une durée d'analyse acceptables.

- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **850 MBq** cette valeur limite est atteinte après **60 mois**.
- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **370 MBq** cette valeur limite est atteinte après **36 mois**.

Ces durées limites sont indépendantes de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance de la source démarre dès l'assemblage de celle-ci. Avec la décroissance de la source le temps d'analyse effectif nécessaire pour acquérir des données analytiques pertinentes augmente au moins proportionnellement. Vers la fin de vie de la source le rapport signal sur bruit décroît même plus vite car le bruit électronique devient prédominant. Avec une activité inférieure à 55 MBq les temps d'analyse nécessaires augmentent dans des proportions telles qu'ils rendent l'instrument impropre à son utilisation. Aux très basses activités d'autres sources d'erreur diminuent la précision et la justesse des résultats.

Cette durée maximale d'utilisation avant un remplacement nécessaire de la source est simplement basée sur des lois et des constantes physiques. Au-delà de ces durées les appareils deviennent pratiquement inutilisables en seulement quelques semaines. Les intervalles maximaux de remplacement de source devraient par conséquent être programmés de façon à ne pas excéder ces durées afin que le cycle d'utilisation soit optimal avec de bonnes performances de l'analyseur.

Nom de la société : CITAE (93) Mr DHIER

Modèle de l'analyseur :	FEnX
Numéro de série analyseur :	2-0812
Numéro de série de la source :	RTV-1036-23
Activité de la source (Mbq) :	850
Date d'origine de la source :	16/02/2021
Date de fin de validité de la source :	16/02/2026



Fondis Electronic
26, avenue Duguay Trouin,
entrée D - CS 60507
78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex

Tél. : +33 (0)1 34 52 10 30
Fax : +33 (0)1 30 57 33 25
E-mail : info@fondiselectronic.com
Site : <https://www.physitek.fr>



SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 637 00031 - APE 4652Z - N° TVA : FR 15 428 583 637 - Lieu de juridiction : Versailles.

euromaf

Assurance des Ingénieurs et Architectes européens

189 boulevard Malesherbes 75856 Paris Cedex 17
SIRET 429 599 509 00024
Tél : 33 (0)1 53 70 30 00 | euromaf@euromaf.fr
www.euromaf.fr

Entreprise régie par le code des assurances - Société anonyme
au capital de 33 750 000 € - R.C.S. Paris B 429 599 509

31AE8753D7

CO212821A2

ATTESTATION D'ASSURANCE

2025

La société d'assurance soussignée atteste avoir délivré à :

N° d'identification : **7401582/Y/110**
Une police N° : **7009368/S**

SASU BTP DIAGNOSTICS

couvrant ses responsabilités professionnelles spécifiques pour la
période du 01/01/2025 au 31/12/2025

N° d'édition d'attestation : **20252003331**

**IMMEUBLE CONTRAL GARE
1 PLACE CHARLES DE GAULLE
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
France**

La garantie du contrat s'applique aux opérations réalisées en
France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer et
dont le coût prévisionnel des travaux hors honoraires n'excède
pas 30 000 000,00 € hors taxes sous réserve qu'un Contrat
Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'adhérent
soit souscrit pour les opérations dont le coût prévisionnel des
travaux est égal ou supérieur à 20 000 000,00 € hors taxes.

Accédez aux éléments de vérification de délivrance de cette
attestation en flashant ce code avec votre smartphone (vérifiez dans
votre navigateur que vous êtes bien sur la page sécurisée
<https://attestation.maf.fr>) ou en vous rendant sur
<https://attestation.maf.fr> muni de cette clé de sécurité : **33e7a17b**
La vérification de la concordance des données s'effectue sous votre
seul contrôle.



Cette police actuellement en vigueur satisfait à l'obligation d'assurance édictée par la loi n°78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction. Elle est conforme aux clauses-types énoncées à l'annexe 1 de l'article A 243-1 du code des assurances. La présente attestation ne peut engager la société d'assurance au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Activités assurées :

- B.5.1a Missions de diagnostic thermique, d'audit énergétique sans étude de conception d'ouvrages ou d'installations pouvant servir de base à la réalisation des travaux, d'infiltrométrie, de thermographie infrarouge
- B.5.1b Missions de diagnostic de performance énergétique confiées par tout vendeur ou bailleur d'un bien immobilier en application des articles L 134-1 à L 134-5 et R 134-1 à R 134-5 du code de la construction et de l'habitation
- B.5.4 Missions de diagnostic d'installations électriques, sans étude de conception d'ouvrages ou d'installations destinée à servir de base à la réalisation des travaux
- B.5.3 Missions d'audit acoustique, sans étude de conception d'ouvrages ou d'installations destinée à servir de base à la réalisation de travaux
- B.5.5 Missions de recherche de matériaux et produits de la construction contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis, confiées en application des articles L 1334-13 et R 1334-14 à R 1334-29 du code de la santé publique
- B.5.7 Missions de métrage de superficie des lots de copropriété des immeubles bâtis, régies par la loi n° 96-1107 du 18 décembre 1996 améliorant la protection des acquéreurs de lots de copropriété et par son décret d'application du 23 mai 1997 ainsi que les métrages portant sur la superficie habitable d'un bien donné en location en application de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009
- B.5.8 Missions d'état des lieux, diagnostic de bâtiments à l'exclusion de la maîtrise d'œuvre générale
- B.5.9 Missions de diagnostic saturnisme, de contrôle après travaux ou d'établissement de constat de risque d'exposition au plomb à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle, en application des articles L 1334-1 à L 1334-12 et R 1334-1 à R 1334-13 du code de la santé publique
- B.5.10 Missions d'établissement d'un état du bâtiment relatif à la présence de termites ou d'attestations de réalisation des travaux préventifs ou d'éradication (articles L 133-1, L 133-6 et R 133-1 du code de la construction et de l'habitation)
- B.5.11 Missions de diagnostic visant à évaluer les risques de présence de légionelles dans les réseaux d'eau
- B.5.14 Missions d'établissement d'un état des installations intérieures de gaz réalisées lors des ventes de tout ou partie de biens immobiliers à usage d'habitation en application des articles L 134-6 et R 134-6 à R 134-9 du code de la construction et de l'habitation
- B.5.16 Missions de diagnostic d'accessibilité aux personnes handicapées dans le cadre des dispositions de la loi handicap du 11/02/2005 (décret du 22/03/2007)
- B.5.17 Missions de diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments en application des articles R.111-43 à R.111-47 du Code de la construction et de l'habitation

Fin de liste

Fait à Paris, le 01 janvier 2025



EUROMAF SA

COCF85677

F41E28611A

euromaf

Assurance des Ingénieurs et Architectes européens

189 boulevard Malesherbes 75856 Paris Cedex 17
SIRET 429 599 509 00024
Tél : 33 (0)1 53 70 30 00 | euromaf@euromaf.fr
www.euromaf.fr

Entreprise régie par le code des assurances - Société anonyme
au capital de 33 750 000 € - R.C.S. Paris B 429 599 509

31AE8753D7

CC212821A2

ATTESTATION D'ASSURANCE

2025

N° d'identification : **7401582/Y/110**
N° d'édition d'attestation : **20252003331**

SASU BTP DIAGNOSTICS

**IMMEUBLE CONTRAL GARE
1 PLACE CHARLES DE GAULLE
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
France**

Accédez aux éléments de vérification de délivrance de cette attestation en flashant ce code avec votre smartphone (vérifiez dans votre navigateur que vous êtes bien sur la page sécurisée <https://attestation.maf.fr>) ou en vous rendant sur <https://attestation.maf.fr> muni de cette clé de sécurité : **33e7a17b**
La vérification de la concordance des données s'effectue sous votre seul contrôle.



Paris, le 01 janvier 2025

ATTESTATION D'ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE AUTRE QUE DÉCENNALE

EUROMAF SA atteste que **SASU BTP DIAGNOSTICS / SIREN 901305763 – IMMEUBLE CONTRAL GARE 1 PLACE CHARLES DE GAULLE 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX France** est titulaire d'un contrat d'assurance des responsabilités professionnelles des ingénieurs et autres concepteurs de la construction n° 7009368/S garantissant les conséquences pécuniaires des responsabilités spécifiques de sa profession pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ce contrat garantit la responsabilité civile professionnelle générale de l'assuré.

La garantie objet de la présente attestation s'applique :

- aux activités professionnelles suivantes :
 - B.5.1a Missions de diagnostic thermique, d'audit énergétique sans étude de conception d'ouvrages ou d'installations pouvant servir de base à la réalisation des travaux, d'infiltrométrie, de thermographie infrarouge
 - B.5.1b Missions de diagnostic de performance énergétique confiées par tout vendeur ou bailleur d'un bien immobilier en application des articles L 134-1 à L 134-5 et R 134-1 à R 134-5 du code de la construction et de l'habitation
 - B.5.4 Missions de diagnostic d'installations électriques, sans étude de conception d'ouvrages ou d'installations destinée à servir de base à la réalisation des travaux
 - B.5.3 Missions d'audit acoustique, sans étude de conception d'ouvrages ou d'installations destinée à servir de base à la réalisation de travaux
 - B.5.5 Missions de recherche de matériaux et produits de la construction contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis, confiées en application des articles L 1334-13 et R 1334-14 à R 1334-29 du code de la santé publique
 - B.5.7 Missions de métrage de superficie des lots de copropriété des immeubles bâtis, régies par la loi n° 96-1107 du 18 décembre 1996 améliorant la protection des acquéreurs de lots de copropriété et par son décret d'application du 23 mai 1997 ainsi que les métrages portant sur la superficie habitable d'un bien donné en location en application de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009
 - B.5.8 Missions d'état des lieux, diagnostic de bâtiments à l'exclusion de la maîtrise d'œuvre générale
 - B.5.9 Missions de diagnostic saturnisme, de contrôle après travaux ou d'établissement de constat de risque d'exposition au plomb à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre générale, totale ou partielle, en application des articles L 1334-1 à L 1334-12 et R 1334-1 à R 1334-13 du code de la santé publique
 - B.5.10 Missions d'établissement d'un état du bâtiment relatif à la présence de termites ou d'attestations de réalisation des travaux préventifs ou d'éradication (articles L 133-1, L 133-6 et R 133-1 du code de la construction et de l'habitation)
 - B.5.11 Missions de diagnostic visant à évaluer les risques de présence de légionelles dans les réseaux d'eau
 - B.5.14 Missions d'établissement d'un état des installations intérieures de gaz réalisées lors des ventes de tout ou partie de biens immobiliers à usage d'habitation en application des articles L 134-6 et R 134-6 à R 134-9 du code de la construction et de l'habitation
 - B.5.16 Missions de diagnostic d'accessibilité aux personnes handicapées dans le cadre des dispositions de la loi handicap du 11/02/2005 (décret du 22/03/2007)
 - B.5.17 Missions de diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments en application des articles R.111-43 à R.111-47 du Code de la construction et de l'habitation
- aux chantiers réalisés en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer,
- aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état, hors honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas

COCF885677

F41E28611A

euromaf

Assurance des Ingénieurs et Architectes européens

189 boulevard Malesherbes 75856 Paris Cedex 17
SIRET 429 599 509 00024
Tél : 33 (0)1 53 70 30 00 | euromaf@euromaf.fr
www.euromaf.fr

Entreprise régie par le code des assurances - Société anonyme
au capital de 33 750 000 € - R.C.S. Paris B 429 599 509

31AE8753D7

CO212821A2

ATTESTATION D'ASSURANCE

2025

supérieur à la somme de 20 000 000,00 €.

Cette somme est portée à 30 000 000,00 € en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de 3 000 000 €.

Au-delà de l'une des limites qui conditionnent l'application du contrat, l'assuré doit se rapprocher de son assureur.

Au-delà de 30 000 000,00 € hors taxes ou de 20 000 000,00 € hors taxes en l'absence de Contrat Collectif de Responsabilité Décennale bénéficiant à l'assuré, la garantie peut être étendue par accord exprès entre l'assuré et l'assureur, après détermination des conditions de la garantie et du tarif.

La garantie est accordée sur base réclamation.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

Valeur au samedi 30 juin 2007

Garantie des dommages consécutifs aux dommages définis aux articles 1792 et 1792-2 du code civil et garantie des dommages relevant des autres responsabilités professionnelles	Montant de la garantie par sinistre	Montant de la garantie par année d'assurance
. Dommages corporels	4 500 000,00 €	13 500 000,00 €
- Dont dommages corporels résultant d'une exposition à l'amiante	117 801,92 €	353 405,76 €
. Dommages matériels et immatériels	1 750 000,00 €	6 000 000,00 €
- Dont dommages immatériels non consécutifs	500 000,00 €	1 500 000,00 €
. Dommages aux éléments d'équipement à usage professionnel (article 1792-7 du Code Civil)	500 000,00 €	1 500 000,00 €
► Le montant total de la garantie ne peut excéder 4 750 000,00 € par sinistre, tous dommages confondus		

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 01 janvier 2025


EUROMAF SA

COCF885677

F41E28611A